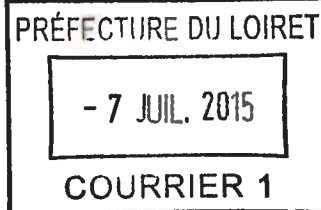




COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
PORTES DE SOLOGNE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29 juin 2015



48/15

Date d'affichage : 2/07/2015

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 22

Votants : 24

L'An Deux Mil quinze, le 29 juin 2015

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 23 juin 2015

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de
la Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysabeth CATOIRE

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS,
M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme
Véronique DALLEAU, M. Dominique THENAULT, M. Dominique DESSAGNES, Mme Manuela
CHARTIER

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie
CHARRON,

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, M. Bertrand DAUDIN,

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS : Mme Michèle CORMERY à M. Olivier GRUGIER, Mme Marie-Annick VATZ à
M. Eric LEMBO.

ABSENTS EXCUSES : M. Michel TATIN, Mme Nicole BOILEAU, M. Bernard GILBERT,

Secrétaire de séance : Madame Constance de PÉLICHY

Objet : Installation d'un conseiller communautaire.

Monsieur Philippe Froment, par lettre en date du 23 avril 2015 reçue en Mairie le 11 mai 2015, a
informé Monsieur le Président de sa démission en tant que Conseiller Communautaire.

Par ailleurs, Messieurs Marc Brynhole et Thierry Montalieu ont indiqué leur souhait de ne pas siéger
au Conseil Communautaire en informant clairement de leurs démissions en tant que Conseillers
Communautaires.

Conformément aux dispositions de l'article L.273-10 du Code électoral, et de la circulaire du 13 mars
2014, lorsqu'un siège de conseiller communautaire devient vacant pour quelque cause que ce soit, il
est pourvu par le candidat de même sexe, élu conseiller municipal, suivant sur la liste des candidats
aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le candidat à remplacer a été élu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité,

PREND ACTE de l'installation comme Conseiller Communautaire de Monsieur Dominique
DESSAGNES, membre suivant sur la liste « La Ferté Saint-Aubin, une ville pour tous ».

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le 7/07/15

Le Président,
Jean-Paul ROCHE

